



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 5 295 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le 25 juin dernier, une résidente du comté de Hull de 15 ans est décédée à la suite d'une réaction allergique alimentaire;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à une clinique de désensibilisation allergique dans sa région aurait pu lui sauver la vie;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs protocoles de désensibilisation d'allergies alimentaires ont des résultats favorables à l'Hôpital Sainte-Justine (Montréal);

CONSIDÉRANT QUE tous les Québécois (enfants et adultes) devraient avoir accès à une clinique de désensibilisation d'allergies alimentaires dans leur région;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec l'ouverture de cliniques de désensibilisation d'allergies alimentaires sans délai pour l'ensemble des régions du Québec, spécialement dans les régions où les spécialistes (allergologues) sont disponibles.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**André Fortin
Député de Pontiac**

5 décembre 2022

Date de signature de l'extrait